

Un supplément du bulletin vous propose en détail le programme des événements sur la commune

SUIVEZ NOUS !

f Plounéour-Brignogan-Plages
<https://plouneour-brignogan-plages.fr/>
Application communale à télécharger sur votre téléphone (toutes les informations agenda...) : PlounéourBrignoganPlages
Parution d'articles dans le bulletin avant chaque mardi 13h : communication@plouneour-brignogan.bzh

MAIRIE BRIGNOGAN 02.98.83.40.06
mairie@plouneour-brignogan.bzh

MAIRIE ET AGENCE POSTALE :
Du lundi au jeudi inclus : 8h45 -12h15
Vendredi : 8h45-12h15 / 14h-17h
Samedi : 2ème et 4ème du mois : 10h / 12h
Hors juillet / août

MAIRIE PLOUNÉOUR 02.98.83.41.03
Du lundi au vendredi : 8h / 12h

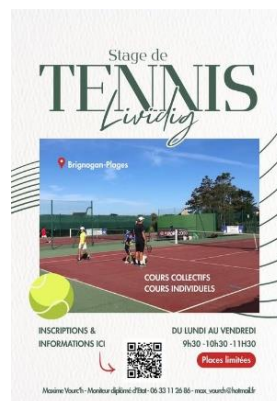
Service de police pluri-communal de la Côte des Légendes
pmcl@kerlouan.bzh

URBANISME :

Accord de permis de construire :
Philippe POSTEL : 11 rue Rugleis pour une annexe.
Accord de permis de construire :
Arnaud et Joelle DUFLOS : Route de la Gare pour la construction d'une maison individuelle.
Dépôt de demande de déclaration préalable :
Brigitte LE BOS, 4 impasse François Dilasser pour une extension en ossature bois.

CINEMA EVEN, Lesneven

Ven 7 : 20h15, Le héros de Berlin (comédie dramatique, Allemagne).
Samedi 8 : 20h15, La chaleur (drame, France).
Dimanche 9 : 10h45, Vaiana, la légende du bout du monde (famille, aventure, comédie, U.S.A).
Lundi 10 : 20h15, La dernière séance (drame, U.S.A).
Mardi 11 : 14h15, La Bataille de Gaulle – Partie 2 : J'écris ton nom (thriller, historique, France, Belgique).
20h15, Marsupilami (Reprise) (aventure, comédie, famille, France).
Jeudi 13 : 20h15, L'Odyssée (action, fantastique, U.S.A).



COMMERCES - STALIOU

CAFÉ DU PORT

Dates des concerts : ROM BUDDY jeudi 13 août, JEHAN jeudi 20 août, MICKAËL GUERRAND jeudi 27 août.
Venez nombreux !

ANNE COIFFURE

Fermeture du salon pour congés le 24 août, reprise le jeudi 10 septembre.

LE BOUED KAFE

Nous informons notre aimable clientèle que nous serons fermés tout le mois d'août suite à la vente de l'établissement. La réouverture est prévue début septembre avec les futurs acquéreurs. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance durant ces 22 années.

LA FILLE DE LA CÔTE

Location de vélos, cantine côtière le midi, café-vélo, détente en terrasse, goûter et glace à l'italienne, apéros face à la baie.
09 85 05 30 80. contact@lafilledelacote.fr.

COMMUNAUTE DE COMMUNES Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

INITIATIONS AUX DANSES BRETONNES

Tous les jeudis à 20h30 du 9 juillet au 20 août, salle Guilmoto à Kerlouan.

FEST DEIZ SUR LE SITE DE MENEHAM A KERLOUAN

Le 9 août à partir de 15h, organisé par l'association Avel Deiz avec la participation des groupes KOLL E ANO et PLIJADUR.

BALADE CONTEE SUR LE BORD DE MER

Tous les lundis de l'été : balade contée sur le bord de mer - Départ à 20h30 parking de la Digue à Kerlouan.
Sur réservation – Tarif 6€ à partir de 12 ans.
Contact et inscriptions : facebook.com/Les-Conteurs-de-la-Nuit ou 07 59 60 60 45.

BULLETIN D'INFORMATIONS KANNADIG

Vendredi 7 août 2026 – Gwener 7 a eost du 2026



INFOS COMMUNALES - KELEIER AR GUMUN

ARRETE PREFECTORAL – PECHE A PIED RECREATIVE

Suite à l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2026, certaines zones déclassées en C (voire NC) ou faisant l'objet de mesures sanitaires spécifiques doivent ainsi être interdites à la pêche à pied récréative dans la baie de Goulven (communes de Plounéour-Brignogan-Plages, Goulven et Tréfléz), en raison du déclassement sanitaire de la zone. L'arrêté complet est consultable dans les mairies de Plounéour-Brignogan-Plages et sur le site internet de la commune.

INFORMATION MUNICIPALE SUR L'USAGE DE L'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU FINISTERE

Consultez l'arrêté préfectoral – **ALERTE RENFORCEE**
Le préfet du Finistère a pris un arrêté (n° 29-2026-07-16-0010) en date du 16 juillet 2026 réglementant temporairement les prélèvements et les usages de l'eau dans le département du Finistère.
Des restrictions temporaires sur les usages de l'eau (arrosage, nettoyage, remplissage des piscines, etc.) pour les particuliers, collectivités et agriculteurs sont appliquées.

ARRETE PREFECTORAL - RESTRICTIONS RISQUE INCENDIE

1. Un arrêté préfectoral du Finistère instaure des restrictions temporaires face au risque élevé d'incendie dû à la sécheresse et aux nombreux départs de feu.
2. Il s'applique à l'ensemble des communes du département et interdit tout usage du feu, sauf pour les interventions du Service Départemental d'Incendie et de Secours.
3. Les feux de cuisson et de camp sont également interdits, à l'exception de certains moyens de cuisson à gaz autorisés dans les conditions prévues par l'arrêté.
4. Circulation : interdite de 12h à 20h sur les pistes forestières (sauf ayants droit et services).
5. Bivouac : interdit.
6. Travaux : autorisés uniquement pour les activités agricoles, forestières, paysagères et de mise en sécurité des réseaux avec moyens d'extinction. Tous les autres travaux générateurs d'étincelles sont interdits.

FAUTEUIL DE BAINADE HIPPOCAME

Un fauteuil de baignade Hippocampe est disponible pour les personnes à mobilité réduite.
 Où le trouver ? Au poste de secours SNSM (Plage des Crapauds).

PRESERVONS LA PROPRETE DE NOTRE COMMUNE - STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !

La déchetterie est à Lanveur, pas sur nos bords de routes et de champs ! Nous constatons encore bien trop souvent des déchets en tout genre jetés sur les bas-côtés des routes et en pleine nature.
Pour garder une commune propre, comportons-nous en citoyen responsable et respectueux de notre environnement.
Déchetterie de Plounéour-Brignogan-Plages – Zone de Lanveur – Carte à faire à la CLCL de Lesneven. Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45 - 1ers jeudis de chaque mois fermeture à 11h.

NETTOYAGE DES RUES ET TROTTOIRS

Il est important de rappeler qu'au quotidien, l'entretien du trottoir situé devant une maison individuelle incombe à son occupant. Cela peut être le propriétaire, le locataire, l'occupant à titre gratuit ou encore l'usufruitier, selon les situations. Cette obligation comprend notamment le balayage et le désherbage.

RAPPEL : COLLECTE DES DECHETS POUR LES BACS INDIVIDUELS

Ordures ménagères : les mardis tous les 15 jours.
Papiers et emballages : les jeudis tous les 15 jours.
Le calendrier est disponible en mairies ou sur le site de la CLCL dans la catégorie déchets.
Les bons gestes pour une bonne collecte : je dépose mes bacs aux points de regroupement la veille, j'identifie mon bac en inscrivant mon nom et mon adresse.
Renseignements Service déchets : 02 98 21 87 88 - dechets@clcl.bzh

NUMÉROS UTILES NIVERENNOÙ MAT DA C'HOUZOUT

Pompiers : 18 - SAMU : 15 - police 17
Urgence en mer : 196



Défibillateurs sur la commune :

Façade mairie Brignogan, façade Halle de sport,
stade de foot de Kervillo.

Maison de la santé de la Baie :

Zone de la Gare, 02 98 83 51 31

Pharmacie : La Gare, 02 98 83 40 14

Pharmacie de garde : 3237



Cabinets infirmiers :

Brignogan : 02 98 83 55 25 ou 06 47 83 35 20

Infirmiers de la maison de Santé de la Baie (La Gare), 02 98 83 55 44

AMR Archipel (Service Aide à Domicile) :

02 98 83 45 18



ACCUEIL GENERAL DE LA CLCL

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h. Fermé le jeudi matin et à partir
de 16h30 le vendredi.

02 98 21 11 77

EAU ET ASSAINISSEMENT

02 98 83 02 80 / eau@clcl.bzh

**Service SPED (service public enlèvement des
déchets) :** 02 98 21 87 88

HAMEL TAXI : 06 64 94 41 85

TAXIS DENIS ET FLORIAN

02 98 25 41 98 ou 06 63 84 18 95

DECHETTERIE LANVEUR

Zone de Lanveur, 06 18 06 00 33, du lundi au
samedi, 9h - 12h et 14h - 17h45.

Ferme de 11h à 12h tous les 1ers jeudis de
chaque mois

OFFICE DU TOURISME

Av du Gal de Gaulle du jeudi au samedi de
9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Fermé le mardi et le dimanche.

BIBLIOTHÈQUES LEVRAOUEGOÙ



BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL :

bibliobrignogan.free.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
10h30 – 12h

BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEOUR :

Mardi 17h30 - 18h30 / Jeudi 10h30 - 11h30

Samedi 10h - 12h / Dimanche 10h30 - 11h30

INFOS COMMUNALES - KELEIER AR GUMUN

Donnez votre avis : quel nom pour la zone de l'ancien camping du Phare ?

Jusqu'à la fin août, participez au choix du futur nom de cet espace en votant
parmi les propositions de la commune ou en suggérant votre propre idée.

Où voter ? Des bulletins sont disponibles dans les commerces de proximité et à
l'accueil des mairies.

Quelques noms proposés : Le(s) Jardin(s) ou Parc du Phare, Le(s) Jardin(s) ou
Parc de Pontusval, Al Louc'h Ar Gwennig, La Roselière de Pontusval, Marie-
Paule Parc, Parc Neiz Vran, Parc de Pors Pol, Roc'h An Drezenn, Roc'h Hanter
Varé, La Roselière du Phare, Parc Beg Pol, Ar Polder Gwen, Savadenn.

Les noms bretons s'inspirent de l'histoire et de la toponymie locale. Voici
quelques explications des noms bretons proposés :

En observant la carte des rochers de Plounéour-Brignogan, « Kerreg Plouneour-
Trez-Brignogan », on remarque que plusieurs noms de lieux font référence au
patronyme Paol : « Porz Paol », le port de Paol ; « Beg Paol » la pointe de Paol.
Les parcelles se trouvant sur l'emplacement de l'ancien camping portent le nom de
« Mechou Porz Pol » sur le cadastre napoléonien des années 1840.

Le mot « mechou » étant la traduction de « champ non clos », « openfield », le
toponyme Mechou Porz Pol signifie donc « les champs du port de Pol ».

Le patronyme de Paol, Pol, se retrouve également à la chapelle Pol, Chapel Paol.
Ces différentes nominations attestent que Saint Pol est passé par Plounéour.
Saint Pol-Aurélien est né en Cornouaille anglaise vers 480. Il émigra en
Armorique au début du VI^{ème} siècle. Il accosta tout d'abord à Ouessant et
ensuite il chemina à travers le Léon.

La légende raconte qu'il débarqua à Porz Paol dans une auge de pierre. Il y
séjourna quelque temps avant d'arriver à l'Île de Batz et à Saint-Pol-de-Léon où
il exerça la fonction d'évêque. Les habitants de Porz Paol décidèrent d'amener
cette auge jusqu'à l'église de la paroisse au bourg de Plounéour. Mais les
chevaux conduisant l'attelage refusèrent d'aller plus loin que l'emplacement
actuel de la chapelle. Et c'est ainsi que les paroissiens décidèrent d'édifier une
chapelle à l'honneur de Saint Pol. Son auge y est d'ailleurs conservée.

En observant la carte des rochers de Plounéour-Brignogan, « Kerreg Plouneour-
Trez-Brignogan », on remarque que plusieurs noms de rochers sont composés
du mot « roc'h » signifiant justement « roche » associé à un autre terme :

- Roc'h an Drezenn est composé du mot « roc'h » et du mot « an drezenn » qui
vient du mot « Traezh », « Trez » comme dans Plounéour-Trez, le sable. « An
Draezhenn » dans le breton actuel signifie la plage de sable.

- Roc'h an hanter-varé fait référence à la demi-marée, an hanter-vare, le
moment où la hauteur de la mer sur ce rocher indiquait la demi-marée qui
permettait aux goémoniers de commencer à ramasser le goémon. Ces deux
rochers sont situés à l'extérieur du site du phare, dans la mer au bord de la plage.
Un autre rocher situé derrière le phare est nommé Neiz Vran, le niz du corbeau.
Ce toponyme est très répandu comme l'atteste le nom de la plage de Neiz Vran
à Kerlouan.

Le nom du ruisseau apparaît également sur cette carte Ar Gwennig qui pourrait
être traduit par la couleur blanche. Le nom du ruisseau Ar Gwennig est précédé
du nom Kanol, la rivière. Ce ruisseau sépare Brignogan de Kerlouan.

Un autre terme Al Louc'h est également noté, il provient du terme Loc'h
prononcé Louc'h dans le pays Pagan et correspond à un étang côtier.

ASSOCIATIONS – KEVREDIGEZHIOÙ

LE FESTIVAL ITINERANT CARAVAN' TOUR

Le festival itinérant s'arrêtera à la Brasserie du Coureur de Grève (Langueno, Plounéour-Brignogan-Plages) le
samedi 8 août 2026, avec des concerts et des animations dès 18h00 ouverture des festivités, 19h00 concert de
Cœur de Palmier, 20h30 concert de Mathéo en Solo, 22h00 concert de Dalida Forever, 23h45 concert de Baïkal.
Restauration sur place : sandwiches raclette, gaufres et barbes à papa. Boissons : bières de la brasserie locale et
La Rombière.

SORTIE NATURE "A LA DECOUVERTE DES ALGUES"

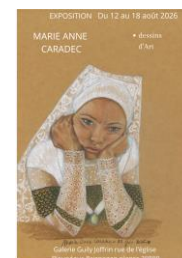
Venez découvrir les principales algues alimentaires sur la grève (1h30). Puis, dans la salle communale nous vous
proposons un apprentissage culinaire et une très belle dégustation (1h30). Nos experts depuis 18 ans sauront
réveiller vos papilles. Enfin pour terminer l'après-midi, vous bénéficierez d'une visite commentée du musée
Brigoudou. Durée de la prestation toute l'après-midi (4h30). Date : mercredi 12 août et jeudi 13 août. Rendez-
vous sur le parking du phare de Pontusval, Brignogan-Plages. L'heure vous sera précisée lors de l'inscription.
Tarif 15€, enfant de - 12 ans 5€, ado 10 €. Contact : 06 31 90 07 73, ou clorobichon@gmail.com, ou sur le site
<http://brigoudou.fr>, ou prise de rendez-vous au musée.

ATELIERS D'ARTISTES A PLOUNEOUR BRIGNOGAN PLAGES

4 ateliers d'artistes ouverts le vendredi 14 août 2026 de 15h à 18h. Venez visiter les ateliers de 4 artistes résidents
à Brignogan, le temps d'une après-midi, 2 en centre-bourg et 2 à la Tour blanche. (Frédérique BELLIER, 2 avenue
du Général de Gaulle, Brignogan – ouvert le vendredi matin, Maryvonne VOLLANT, 17 rue du Docteur Paugam,
Brignogan – en face de Mécamer, François Baron RENOUEAU, 13 rue Coat Tanguy, Brignogan – au pied de la Tour
blanche, Claire TROADEC, 5 impasse Tro Naod, Brignogan – impasse au bout de la rue Al Lividic).

EXPOSITION DE PEINTURE

Exposition des dessins d'Art de Marie-Anne CARADEC, du 12 au 18 août à la Galerie Guily Joffrin, rue de l'Eglise.



FETE DU QUARTIER DE KERURUS 2026

La Fête annuelle du quartier de Kérurus à Plounéour-Trez aura lieu le samedi 22 août dans le hangar chez Nicole
et Guy Morvan. Toutes les personnes habitants- entre le camping et le terrain de foot sont conviées à cette fête
de quartier et notamment les nouveaux résidents. Concours de pétanque (hommes, femmes, enfants) à la mêlée
à 15h00. Apéritif et repas à partir de 19h00.

Les inscriptions se feront jusqu'au vendredi 14 août dernier délai chez : Nicole MORVAN au 06 74 10 06 81,
Nathalie CORRE au 06 50 72 34 18. Le prix du repas est fixé à : 22 € pour les adultes, 10 € pour les enfants de plus
de 12 ans, gratuit pour les moins de 12 ans. Le repas sera payable à l'inscription.

PAROISSE - KELEIER AR BARREZ

Dimanche 9 août : messe à 9h30 à Goulven et à 11h à Plounéour.

Samedi 15 août : (fête de l'Assomption) : messe à 9h30 à Saint-Frégant et à 11h à Kerlouan.

Dimanche 16 août : messe à 9h30 à Guissény et à 11h à la chapelle Pol, Brignogan (Pardon de Saint-Pol).

Messe en semaine au mois d'août : le mardi à 9h15 à la chapelle de Brendaouez en Guissény.

Visites de la Chapelle Pol : les lundis et samedis de 15h à 17h.

Brocante-Kermesse du dimanche 2 août : l'équipe d'animation de la CCL de la Côte des Légendes remercie toutes
les personnes qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette journée. Elle remercie également les agents
des services municipaux de la commune.

Jeudi 13 août : à 17h, visite commentée de l'enclos paroissial de Plounéour-Trez, de l'église et de ses vitraux.